

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 27 (1955)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** La conférence internationale du travail étudie le problème du logement ouvrier

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124396>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'hui sont menacées de désagrégation. Il nous semble que ce but sera plus facilement atteint si l'on opère à un échelon réduit où les habitants participeront plus spontanément à une vie collective élémentaire : le quartier.

Quelle doit être la grandeur, l'importance de ce quartier ? Si Platon estimait que seuls les groupements humains n'excédant pas quelques milliers de membres pouvaient parvenir à une vie en commun, féconde et harmonieuse au double point de vue social et culturel, ces dimensions paraissent aujourd'hui sensiblement dépassées. Bien que les estimations diffèrent selon les pays et les théoriciens, les chiffres avancés sont généralement inférieurs à 10 000 habitants. On tend d'ailleurs à évaluer la population idéale de cet échelon de base en fonction de l'effectif d'un groupe scolaire de l'enseignement primaire, critère essentiellement temporaire, actuellement de l'ordre de cinq cents élèves environ.

Néanmoins, il est manifeste que l'ampleur d'une unité de base dépend autant de son site — c'est-à-dire de facteurs géographiques — que de considérations numériques, encore que les facteurs historiques, sociologiques et économiques puissent influencer fortement sur sa détermination. C'est ainsi que les quartiers

peuvent comporter des limites naturelles (rive d'un cours d'eau par exemple) ou artificielles (lignes de chemin de fer, artère à grande circulation), qu'ils peuvent s'organiser autour d'un point attractif (monument, marché) ou par rapport aux lieux de production. En résumé, la notion géographique de site et la notion sociale d'optimum de population représentent des éléments différents qui doivent être combinés, celle-ci fournissant une limite quantitative, celle-là une délimitation topographique, voire économique.

Par les critères numériques énoncés ci-dessus, nous avons tenté de définir l'extrême limite permettant encore des contacts directs et suivis entre tous les habitants. Mais il importe de noter qu'un minimum ne peut être franchi au-dessous duquel ces mêmes contacts resteront infructueux, faute de variétés. Il n'est en effet pas bon de trop se connaître, l'atmosphère déprimante de certains villages où l'on s'entredéchire le montre éloquentement. Au-dessous de 3000 habitants, l'équipement social et son entretien deviennent très onéreux ; au-dessus de 8000 par contre, le surnombre des usagers rend ces services insuffisamment opérants : le juste milieu oscille donc entre 3000 et 8000 habitants.



## LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL ÉTUDIE LE PROBLÈME DU LOGEMENT OUVRIER

Le rapport du directeur général du Bureau international du travail pour la trente-septième session de la conférence internationale du travail vient d'être publié. Il est tout spécialement consacré à la question du logement qui intéresse les travailleurs dans la quasi-totalité des pays, et la revue française des C. I. L. en donne de larges extraits.

Dans sa conclusion, le directeur général du B. I. T. revient sur le rôle des employeurs et des salariés dans le problème du logement et s'exprime en ces termes :

« Tant que le monde n'aura pas pleinement conscience de l'urgence du problème que pose l'amélioration des logements ouvriers, de nombreuses occasions risquent d'être perdues. Avec l'assistance et l'encouragement des gouvernements, des employeurs et des syndicats, qui sont en mesure de fournir une aide précieuse à des stades essentiels de cette entreprise, les travailleurs eux-mêmes, surtout dans les pays insuffisamment développés, pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration de leur propre logement. Une campagne vigoureuse en faveur d'un accroissement substantiel de la productivité dans l'industrie du bâtiment et l'adoption, par les pouvoirs publics, d'une politique bien équilibrée de financement de logements ouvriers permettraient à l'entreprise privée de satisfaire à une grande partie des besoins. Dans une large mesure, l'effort et l'initiative

incomberont tout d'abord aux gouvernements et, le cas échéant, aux employeurs agissant de concert avec les travailleurs et leurs représentants syndicaux. Comme nous l'avons exposé, l'effort essentiel devrait porter sur le développement, la stabilisation et la planification de la construction dans la construction des logements, sur la réduction des coûts de construction et de financement des logements et l'accroissement des revenus réels des travailleurs, que l'on peut compléter au besoin par des subventions au logement.

» Cette action ne sera menée avec toute l'énergie qu'exige une prompt réalisation que si chaque pays prend conscience de l'importance que revêt le logement et s'il est disposé à accorder aux travailleurs l'aide dont ils ont besoin dans ce domaine.

» Si le monde est maintenant persuadé que la faim et la misère ne doivent plus faire partie de la condition ouvrière, il a moins bien compris tout le préjudice que cause à la santé, au bonheur, au travail et au civisme des travailleurs l'épouvantable situation des logements ouvriers dans la plupart des régions du globe.

» Notre premier devoir est ici d'ouvrir les yeux du monde sur la nécessité pressante de faire du foyer du travailleur l'expression de sa personnalité et le fondement de sa dignité d'être humain. »